

INTERNAT



Journée type d'un élève interne

Lever à partir de 6h30, fermeture des chambres à 7h et départ de l'internat

Accès au petit-déjeuner à 7h10

Début des cours à 7h55, journée type pour tous les élèves

Etudes du soir encadrées pour les 3PM et les élèves volontaires de 18h à 18h45

Accès au self pour le dîner de 18h45 (fermeture du portail d'accès au lycée) à 19h

Départ pour l'internat 19h30

20h 21h temps d'étude dans les chambres

21h-21h50 temps récréatif

22h coucher

Les études du soir

Les études du soir sont OBLIGATOIRES

- pour les élèves de 3^e PM de 18h à 18h45
- pour tous les internes en chambre de 20h à 21h

Tu te rendras en salle d'étude sous la responsabilité d'un assistant d'éducation de 18h à 18h45

La seule exception à l'étude est la participation à l'Association Sportive, alors à toi de choisir ce dont tu as besoin de faire après les cours ;)

Jeudis festifs



A chaque veille de vacances, une soirée festive est proposée

**Casino - incroyable talent – concert - olympiades – loto
miss et mister internat.....**



Mercredis récréatifs



Et le mercredi après-midi, je fais quoi ?

Tu peux rentrer chez toi, ou rester à l'internat

Ouverture de l'internat de 14h à 17h30

Comme en journée, tu es libre de
venir passer du temps à l'internat ou au lycée

Bon à savoir



A ne pas oublier dans ta valise !

- Produits d'hygiène et serviette de bain (à ramener toutes les semaines)
- Nécessaire pour le lit : alèse, drap housse, couette et housse, oreiller et taie (à ramener au minimum à chaque départ en vacances)
- 1 Cadenas à clés pour fermer ton armoire et garder tes affaires en sécurité et un autre cadenas de secours en cas d'oubli ou perte de clés
- Vêtements, affaires scolaires, biens personnels (nous déclinons toute responsabilité en cas de perte et/ou de vol)

Lance-toi !



Ma nouvelle vie à Figeac

Tu peux continuer ou entreprendre de nouvelles activités extra-scolaires, n'hésite pas à te renseigner sur le site de la ville et auprès des clubs.

- sport, musique, ...
- cours de code et conduite

Ton activité ne peut avoir lieu sur les heures de cours mais avec l'accord de tes parents et sur présentation d'un justificatif tu peux pratiquer ton activité sur l'heure d'étude obligatoire, renseigne-toi auprès de ton CPE.

Si nécessaire, le service de restauration te confectionnera un repas froid de type pic-nic, ou tu pourras manger de façon anticipée à 18h. N'oublies pas d'informer le service de vie scolaire le matin si tu ne prends pas ton repas froid.